

**SÉANCE ORDINAIRE TENUE À MAGPIE
LE 8 JUILLET 2025 À 19 H 00.**

Le conseil de la municipalité de Rivière-Saint-Jean/Magpie siège en séance ordinaire ce 8 JUILLET 2025 en présentiel à RIVIÈRE-SAINT-JEAN.

Sont présents à cette séance :

La Mairesse	Josée Brunet
Les conseillers/ Conseillères	Lola Lebrasseur, poste 2 Normand Dufour, poste 3 Liane Beaudin, poste 4
Sont absents	Alex Beaudin, poste 1

Tous formant quorum, sous la présidence de Mme Josée Brunet, mairesse.

Assistent également à la séance,
Mylène Poirier, Directrice adjointe

OUVERTURE DE LA SESSION

Ayant le quorum, son honneur Josée Brunet
déclare la séance ouverte à 19h00

68-25 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin
IL EST APPUYÉ PAR Lola Lebrasseur
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

69-25 ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Le procès-verbal a été transmis au préalable, les membres du conseil municipal procèdent immédiatement à son adoption.

IL EST PROPOSÉ PAR Normand Dufour
IL EST APPUYÉ Lola Lebrasseur
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil municipal adopte tel que rédigé le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 JUIN 2025.

CORRESPONDANCE

Transmission par **courriel** aux membres du conseil.

70-25 COMPTE À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Normand Dufour
IL EST APPUYÉ PAR Lola Lebrasseur
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil autorise les déboursés relatifs aux dépenses d'administration de la municipalité selon la liste des paiements suggérés du logiciel comptable du 1er JUIN AU 30 JUIN 2025 totalisant la somme de 91 296.02\$

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussignée, Karine Chouinard, Directrice générale, greffière trésorière de la Municipalité Rivière-Saint-Jean, certifie par la présente que la Municipalité a les crédits suffisants pour les dépenses autorisées par la résolution # 70-25

RÉSOLUTION 71-25

EMBAUCHE-DEUX EMPLOYÉES ACCUEIL TERRAIN DE CAMPING

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rivière-Saint-Jean avait procédé au mois de mai à l’affichage de deux postes pour l’accueil du terrain de camping;

CONSIDÉRANT QUE les entrevues se sont déroulées le 4 juin dernier par le comité de sélection soit Mme Josée Brunet, mairesse, Mme Lola Lebrasseur, conseillère et Mme Karine Chouinard, directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin
IL EST APPUYÉ PAR Normand Dufour
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil entérine l’embauche de Mme Sylvie Beaudin, responsable ainsi que Mme Rosalie Beaudin, préposée du camping pour la période estivale soit du 16 juin au 13 septembre 2025.

RÉSOLUTION 72-25

EMBAUCHE-DEUX EMPLOYÉS D’ÉTÉ -MANŒUVRE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rivière-Saint-Jean avait procédé au mois de mai à l’affichage de deux postes pour emploi d’été, manœuvre municipale;

CONSIDÉRANT QUE les entrevues se sont déroulées le 18 juin dernier par le comité de sélection soit M Normand Dufour, conseiller, M Dany Chapados, contremaître des travaux publics, et Mme Karine Chouinard, directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR Normand Dufour
IL EST APPUYÉ PAR Liane Beaudin
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil entérine l’embauche de Derek Beaudin et Terry Boulet pour une période de 8 semaines, soit du 22 juin au 15 août 2025;

RÉSOLUTION 73-25

ENTENTE RÉGIONALE-PINCE DE DÉSINCARCÉRATION

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Minganie souhaite faire l’acquisition d’équipements de pointe permettant d’intervenir efficacement lorsque les pinces de désincarcération sont requises sur les lieux d’un accident;

CONSIDÉRANT QUE ces équipements seraient sous la garde de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre afin de desservir toutes les Municipalités de la MRC de Minganie;

CONSIDÉRANT QU’UN accord de principe liant les Municipalités de la MRC de la Minganie pour adhérer à une entente régionale est nécessaire avant de procéder à l’acquisition des équipements;

CONSIDÉRANT QUE les paramètres, tant opérationnels que financiers, d’une telle entente devront faire l’objet de discussions et être approuvés par les différents conseils municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d’une telle entente devra ,être prise en charge par la MRC de la Minganie ou une éventuelle régie intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d’une telle entente pourra servir de base pour élargir le modèle à l’ensemble des missions de la sécurité civile, dans un esprit de collaboration

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin
IL EST APPUYÉ PAR Lola Lebrasseur
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Rivière-Saint-Jean donne son accord pour adhérer à une éventuelle entente visant à offrir une couverture optimale à un coût équitable des interventions nécessitant l’utilisation des pinces de désincarcération.

RÉSOLUTION 74-25

ÉTUDES DE SOLUTIONS POUR L’ADAPTATION DE RIVIÈRE-SAINT-JEAN À L’ÉROSION ET LA SUBMERSION CÔTIÈRES-BUREAU DE PROJETS EN ÉROSION ET SUBMERSION CÔTIÈRES

CONSIDÉRANT QUE le 31 août 2023, le Gouvernement du Québec a fait l’annonce d’un Bureau de projets en érosion et submersion côtières et que des sommes sont disponibles pour appuyer les municipalités dans leurs projets d’adaptation aux risques côtiers;

CONSIDÉRANT QUE le noyau villageois de Rivière-Saint-Jean est affecté par les risques côtiers;

CONSIDÉRANT QUE le site de la descente de bateau a été ciblé parmi les sites prioritaires par la municipalité et la MRC de la Minganie dans le Plan d’action aux changements climatiques en 2022;

CONSIDÉRANT QUE ce financement permettrait de réaliser une appréciation des risques afin d’anticiper les risques climatiques d’ici la fin du siècle dans le village de Rivière-Saint-Jean et une analyse de solution d’adaptation pour définir une solution d’aménagement du territoire sur un horizon d’un minimum de 75 ans et qui évitera les effets potentiels de la mal adaptation (ex : impact négatif sur le terrain adjacent et populations);

IL EST PROPOSÉ PAR Liane Beaudin
IL EST APPUYÉ PAR Lola Lebrasseur
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

D’autoriser Mme Mylène Poirier, agente de développement de la municipalité de Rivière-Saint-Jean à déposer une demande de financement auprès du Bureau de projets en érosion et submersion côtières et la directrice générale, Mme Karine Chouinard à signer une éventuelle entente et tout autre document requis.

75-25 FERMETURE DE SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Lola Lebrasseur
IL EST APPUYÉ PAR Normand Dufour
ET RÉSOLU QUE la séance est levée à 19h20

LEVÉE DE LA SÉANCE

La présidente Josée Brunet déclare la séance levée à 19h20

Karine Chouinard
Directrice Générale
Greffière-trésorière

Josée Brunet
Mairesse

Mylène Poirier
Directrice adjointe